

la levée immédiate du siège de Sarajevo et de la Bosnie-Herzégovine.

## 1994

### Ecole.

Contre les projets législatifs favorisant le financement public des écoles privées, la LDH s'associe le 16 janvier aux manifestations pour la défense du service public de l'éducation.

### Terrorisme.

Après le renvoi en Iran par le gouvernement Balladur de personnes soupçonnées de l'assassinat de l'opposant iranien réfugié en Suisse, Kassem Radjavi, elle en demande au Premier ministre de protéger la vie des réfugiés politiques en France menacés par des Etats terroristes.

### Droits des jeunes.

Elle appelle à manifester, en mars, pour le retrait du projet de smic jeunes, et proteste contre les violences policières lors des manifestations.

### Droit d'asile.

Elle demande le retour immédiat de deux jeunes Algériens expulsés après avoir participé à des manifestations contre le projet de smic jeunes.

### Information.

Elle écrit au président de RFI pour protester contre le projet de scinder la rédaction en langue serbo-croate, jusqu'ici unifiée.

### Rwanda.

Elle demande, le 15 avril, une intervention de la communauté internationale sous l'égide de l'ONU.

## 1995

### Libertés.

Une pétition de personnalités soutenues par la LDH demande au Parlement des garanties contre les risques de la vidéosurveillance et son contrôle sous la responsabilité d'une autorité indépendante.

### Droits sociaux.

Avec d'autres associations, elle manifeste pour le droit au logement, élément essentiel de la citoyenneté sociale, l'interdiction des expulsions sans relèvement, le recensement des



# Manifeste adopté à l'occasion du centenaire de la LDH

En 1898, des citoyens révoltés par l'injustice dont était victime le capitaine Dreyfus décidaient de créer la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen. Ils s'engageaient alors à porter aide et assistance « à toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé ». Cet engagement est toujours le nôtre. C'est avec la même exigence d'une lutte contre « toutes les formes d'intolérance et d'arbitraire » que nous voulons construire le mouvement civique de demain.

Nous mesurons les progrès des droits de l'Homme accomplis tout au long de ce siècle, mais nous avons appris à quel point ces conquêtes sont fragiles. Contrairement à ce que croyaient les fondateurs de la Ligue, le « vent de folie » du racisme ne s'est jamais apaisé. Ce qui était inimaginable, il y a un siècle, est désormais inscrit dans notre mémoire : l'antisémitisme a conduit à des « actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ». L'horreur ne cesse de resurgir ; elle nous menace toujours.

La liberté ne se divise pas : ni la sauvegarde d'un ordre moral, ni les exigences de l'opinion, ni même le souci d'un avenir plus juste ne peuvent justifier que l'on sacrifie une liberté ou un droit. L'égalité aussi est indivisible : comment affirmer l'égalité entre tous les êtres humains sans lutter contre les discriminations dont les femmes sont encore victimes ou sans combattre l'arbitraire auquel les étrangers restent soumis ?

Aujourd'hui, les droits ne doivent plus seulement être défendus face à l'Etat : « la raison économique », au nom de laquelle on accepte que des millions de personnes soient réduites au chômage ou à la précarité, menace les libertés tout autant que la raison d'Etat. Dès lors que l'Etat se soumet au droit contre la tentation de l'arbitraire, il est le garant des droits de chacun et de l'égalité de tous, sa laïcité assure la liberté des consciences.

Il n'y a pas à choisir entre droits civils et politiques et droits économiques et sociaux. On ne combat pas la tyrannie en acceptant la misère. Le droit au travail est aussi nécessaire que la liberté d'expression, le droit à l'éducation est aussi important que le droit à une justice équitable. Il n'y a pas hiérarchie mais solidarité entre les droits. Notre raison d'être, c'est de les rendre tous effectifs.

Mais nous sommes confrontés à des défis nouveaux. Nos anciens croyaient que le progrès scientifique suffirait à assurer le bien-être de tous et – pourquoi pas ? – le bonheur et la liberté. Hiroshima, Tchernobyl ont mis fin à ces illusions. Les nouvelles technologies offrent des moyens sans précédent pour

faire reculer la maladie ou l'ignorance, mais elles peuvent engendrer de nouvelles formes d'oppression ou d'aliénation. Nous devons aujourd'hui veiller à la préservation de la planète et au respect de « la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine ». S'il nous faut également lutter contre les nouvelles menaces qui pèsent sur le respect de la vie privée avec des formes d'ingérence de plus en plus subtiles, nous croyons aussi que le repli sur la sphère privée est porteur de dangers : l'individualisme tue le citoyen dans l'individu.

Nous voulons, en même temps, développer l'autonomie des personnes et rechercher d'autres façons de vivre ensemble, conjuguer le souci de l'universel avec le respect de la diversité des cultures.

C'est en assumant ces contradictions que nous pouvons contribuer au progrès des libertés.

Aujourd'hui comme il y a un siècle, la seule véritable garantie des droits de l'Homme, c'est l'action des citoyens. La démocratie, ce n'est pas seulement le droit de vote, même si ce droit reste à conquérir pour les résidents étrangers : la citoyenneté est aussi sociale ; elle s'exprime dans le mouvement social et par l'action associative, à tous les niveaux et dans tous les domaines. L'espace de nos luttes s'est élargi : l'Europe se construit et c'est à son échelle que nous devons organiser le combat civique et lutter pour la justice sociale. Nous appelons les citoyens européens à trouver avec nous les moyens de construire les contre-pouvoirs sans lesquels il n'y aura pas de démocratie en Europe.

Nous devons porter notre regard plus loin encore : rien de ce qui se passe sur la planète ne nous est étranger. Les génocides, la montée des fanatismes, les purifications ethniques, les foules errantes ou parquées de ceux qui sont chassés de chez eux, les cris des torturés, l'angoisse des condamnés à mort nous concernent directement comme la famine ou les épidémies.

L'inégalité insupportable entre ceux qui possèdent droits et richesses et ceux qui n'ont rien déchire le monde. Des milliards d'êtres humains sont sacrifiés au dogme de l'ultralibéralisme. Face à la mondialisation de l'économie, c'est la mondialisation des droits, de tous les droits qu'il faut promouvoir pour qu'ils deviennent vraiment universels. Voilà notre affaire Dreyfus. Devant nous, la tâche est immense.

Le 10 mai 1998